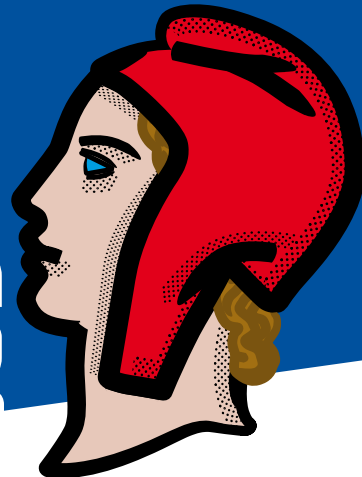


2-3 OCTOBRE 2014
LE QUARTZ
BREST

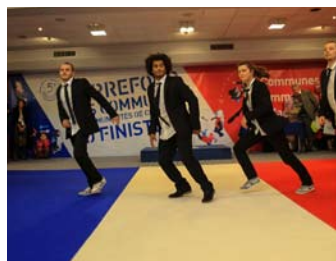


CARREFOUR DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU FINISTÈRE



Mot d'ordre de la nouvelle mandature : "convictions, compétences, constance" !

Les élus finistériens du dernier mandat connaissaient bien la "4 C" (ex-communauté de communes de Concarneau Cornouaille devenue depuis communauté d'agglomération) et voici que pour tous se profile... la "3 C" !



Un nouveau sigle qui mérite une petite explication de textes et un retour en arrière :

Depuis 2003, l'AMF 29 organise tous les deux ans le "Carrefour des communes et des communautés du Finistère" : grand rendez-vous des équipes communales, communautaires, et de leurs grands partenaires, dont le succès grandissant a conduit l'association à déposer le nom de cet évènementiel.

La 6^{ème} édition se tiendra les jeudi 2 et vendredi 3 octobre 2014 au Quartz-Congrès à Brest.

La question s'est donc posée au Conseil d'administration sortant, porteur de ce volumineux dossier, de savoir quel "titre chapeau" retenir pour ce nouveau Carrefour ? Dans cette période de nouvelles orientations d'envergure, et d'effort financier sans précédent demandé aux collectivités, les thèmes centraux fourmillaient mais dans l'attente des éclaircissements annoncés, l'option a été prise de se positionner du côté des nouvelles équipes pour "coiffer" cette nouvelle édition du Carrefour.

De quelles aptitudes doit faire preuve un conseil municipal ou communautaire aujourd'hui ?

"De convictions", pour continuer de monter des projets ambitieux pour nos territoires avec 11 milliards de baisse de dotations à horizon 2017. Il nous faut garder le cap !

"De compétences", pour être capable de faire face aux nouvelles données juridiques, normatives, à la complexité grandissante des procédures, et aux exigences de mutualisation.

"De constance" car sans une persévérance sans faille, comment tenir les engagements pris et répondre aux attentes des nouvelles formes (citadines ou rurales) de citoyenneté ?

La nouvelle règle des "3 C", nous y sommes !

Vous la retrouverez en filigrane de tous les débats annoncés (voir page suivante).

Soyez les bienvenu(e)s à ce grand rendez-vous pluraliste organisé par l'AMF 29

Par cette lettre électronique (remerciements à l'Ofis Ar Brezhoneg pour la traduction), vous êtes cordialement invité(e)s à venir écouter et/ou échanger avec les experts et les grands témoins, à découvrir les nouveautés des 85 stands de l'espace exposant, à rencontrer de nouveaux collègues (44% de nouveaux maires finistériens et 73 % de nouveaux présidents d'EPCI) ou retrouver les plus anciens.

N'hésitez pas à faire circuler ce message dans votre propre réseau ! Elus, personnel territorial, partenaires et acteurs proches des collectivités... Venez nombreux !

AVIS D'EXPERT

Stéphane PINTRE,
Président National
du SNDGCT, DGS d'Antibes



En ce début de mandature, et dans un contexte inédit de baisse des dotations, le mode de fonctionnement des collectivités va-t-il, selon vous, inévitablement changer ?

Les collectivités locales, service public de proximité, sont amenées à modifier régulièrement leur mode de fonctionnement pour l'adapter, autant aux nouvelles dispositions légales qu'aux besoins évolutifs et toujours plus prégnants de la demande sociale.

Alors que débute une nouvelle mandature municipale et que les nouveaux élus, comme ceux qui ont été reconduits dans leurs fonctions, souhaitent légitimement mettre en œuvre le projet politique qu'ils ont porté devant leurs concitoyens, la contrainte générée par une nouvelle baisse annoncée de 11 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités, est de nature non seulement à contrarier la réalisation de nombreux projets, mais aussi à les amener à réexaminer les modalités de mise en œuvre de leurs politiques publiques.

Cette contrainte aura certainement pour principales conséquences, sur de nombreux territoires, une réduction sensible de l'investissement public et une augmentation de l'endettement. Ainsi, pour limiter autant que possible les effets pervers de la baisse des investissements et de l'augmentation de la dette, les collectivités locales devront continuer à réduire leurs dépenses de fonctionnement, avec le risque fort qu'une fois les économies d'échelle réalisées ce soient les politiques publiques de proximité qui en fassent les frais.

Quel regard portez-vous sur la mutualisation des services ? Vous apparaît-elle comme une première réponse possible aux recherches d'économies à venir ?

La mutualisation est un processus nécessaire pour une amélioration qualitative de la gestion administrative de la structure intercommunale et des communes qui la composent. Elle doit être mise en œuvre prioritairement avec la ville centre et l'ensemble de ses services ressources.

Cette mise en œuvre nécessite une volonté politique sans équivoque et partagée par toutes les parties prenantes.

À cet égard, les démutualisations à l'initiative de certaines nouvelles autorités territoriales constatées à l'issue des dernières échéances électorales, constituent un phénomène inquiétant pour une bonne gestion administrative, pour la stabilité des agents publics et pour la modération des finances publiques.

S'agissant de la recherche d'économies à travers le processus de mutualisation, ce ne doit pas être le principal objectif, sinon il est certain que les résultats ne seront pas à la hauteur des annonces politiques qui auront pu être faites. La plupart des expériences récentes ont souvent abouti à l'augmentation de la dépense publique !

En revanche, il est tout aussi certain qu'à moyen ou long terme, la mutualisation des services constitue une source de modération, voire de baisse, des dépenses de fonctionnement des communes, à niveau de services constants.



Plus de 2 300 congressistes ont participé à l'édition 2012

Les principaux temps forts de cette 6^e édition

Accueil des congressistes sur les deux jours à partir de 8h45

Judi 2 octobre*

9h30 : Conférence 1 - Elus et personnel communal, actualités et perspectives

11h00 : Inauguration officielle, suivie d'un cocktail à l'invitation de la Ville de Brest

14h30 : Point info Nouvelles structures d'aides départementales (CAUE, Ingénierie...)

15h30 : Conférence 2 - Finances publiques,

17h30 : Remise des Trophées 2014 du Meilleur Journal Communal et Communautaire du Finistère, suivie d'un cocktail

Vendredi 3 octobre*

9h30 : Conférence 3 - Intercommunalité, l'impact de la réforme territoriale en Finistère

11h15 : Point info Les nouveautés de l'eau (Agence de l'eau Loire Bretagne)

15h30 : Conférence 4 - Développement économique, les leviers pour les maires

17h00 : Cérémonie officielle de mise en place du nouveau Conseil d'Administration de l'AMF 29 et passation de pouvoirs au Président, suivie d'un cocktail de clôture



Carrefour - Photo F. Belermin

*En libre accès dès 8h45 : découverte de la mise en valeur des espaces du Quartz-Congrès et des animations, **visite de l'espace exposant regroupant 85 stands, représentatifs des acteurs principaux du secteur public et des collectivités**, espace café...

Informations pratiques

Comme pour les éditions passées : **inscription gratuite mais obligatoire** (accès badgé).

Elle pourra se faire en ligne* à partir du 20 août ou par retour de l'invitation adressée par courrier postal le 18 août aux élus communaux et communautaires, directeurs généraux et personnel territorial, grands partenaires et acteurs de la vie publique.

Date limite de réponse : 18 septembre 2014.

Consultez sur le site www.amf29.asso.fr toutes les informations utiles visant les débats et interventions de personnalités, les exposants et partenaires, les accès et parkings, la restauration sur place (sur réservation), les animations et moments de cordialité de ce grand rassemblement pluraliste, unique en Finistère.

En direct : Le nouveau Conseil d'Administration AMF 29 investit dans ses fonctions !



Carrefour - Photo F. Belermin

En clôture de ce Carrefour, le vendredi 3 octobre à 17h00, s'ouvrira la cérémonie officielle de passation de pouvoirs entre le Président sortant, M. Jean-René JONCOUR (photo) et le nouveau Président de la mandature 2014-2020 (élection à 16h00 ce même jour), entouré de ses administrateurs.

Après deux jours de travaux bien remplis, ce moment solennel se verra aussi dynamique et joyeux : projection d'un court métrage inédit sur la vie passée des communes finistériennes (monté pour l'occasion par la Cinémathèque de Bretagne), ponctuation artistique assurée par le Collegium Orpheus, dirigé par Jean-Marc LABYLLE.



Remerciements à NONO, grâce à qui aucun congressiste ne pourra se tromper de lieu !

Le dessinateur viendra mettre son humour à contribution au Quartz sur les deux jours.

Contact organisateur : Association des Maires et Présidents d'EPCI du Finistère,
1 rue Parmentier - 29200 Brest - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71 - www.amf29.asso.fr
Exposants : Agence Bergame, 25 avenue Georges Clémenceau 29200 Brest- Tel. 02 98 46 05 17